



- Légende**
- Limite de commune
 - Parcelle
 - Hydrographie
 - Bâti dur
 - Bâti léger
 - Subdivision fiscale
 - Construction récente ou en cours
 - ▨ Périmètre d'application du Droit de Préemption Urbain

Hôtel de Ville - BP 200 - 33525 Libourne cedex
 Tél. 05 57 55 33 33 - Fax 05 57 55 33 76 - contact@ville-libourne.fr
 Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire, www.ville-libourne.fr

Plan Stratégique Urbain et
 Règlement Culturel
 Direction Urbanisme
 Droit des Sois - Forcier

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LIBOURNE



6.5 Droit de Préemption Urbain (plan) : 1/5 000^e

PU prescrit le : 12/10/2010 PU arrêté le : 29/02/2016 PU approuvé le : 15/12/2016